Réalisation de vidéos sur smartphone : bien plus que du sexe et de la violence

Les vidéos réalisées au moyen d'un smartphone jouissent d'une popularité grandissante, en particulier parmi les jeunes. Mais ce phénomène a mauvaise réputation, car ces vidéos sont souvent en rapport avec des scènes de sexe, le cyberharcèlement ou ce que l'on appelle le « happy slapping ». Pourtant, pour la plupart des jeunes, réaliser ou visionner des vidéos via un téléphone portable est une possibilité aussi simple que naturelle de partager quelque chose. La combinaison de l'image, du mouvement et du son, ainsi que la possibilité de filmer ou de regarder des vidéos n'importe quand et n'importe où, font de ces vidéos une forme d'expression importante de la culture des jeunes d'aujourd'hui.

C'est à cette dimension créative de la vidéo sur smartphone qu'a été consacré un projet de recherche mené entre 2012 et 2014 à l'Université de Zurich et à la Haute école des arts de Zurich et soutenu par le Fonds national suisse (FNS). Il s'agissait de comprendre comment des jeunes utilisent en Suisse la possibilité de réaliser et de visionner des vidéos sur leur smartphone pour rendre compte de leurs expériences quotidiennes, se faire une opinion et échanger avec leurs pairs à propos de ce qu'ils vivent. Cette étude s'est également intéressée à la manière dont les jeunes gens, lorsqu'ils filment avec leur téléphone portable, intègrent dans leur quotidien des modèles de la culture médiatique mondiale de manière ludique, créative et indépendante.

Dans son exposé, l'auteur décrit les principaux constats mis en évidence par ce projet de recherche. Il y présente également l'exposition itinérante « Handyfilme – Jugendkultur in Bild und Ton », qui démarre en octobre 2015. L'exposition interactive présente le fruit de ces recherches à des jeunes comme à des professionnels de l'encouragement scolaire et extrascolaire de la jeunesse, intéressés par une éducation aux médias axée sur les ressources. Plus d'infos sur le site www.handyfilme.net